



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 06 AOUT 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Maurice BONTE
Date de convocation : 28 Juillet 2020
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 44
Nombre de procuration : 06

Extrait n°CC-07-2020-109

Objet : Création et composition des commissions thématiques de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique.

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Stéphane LORDELLOT, Jonathan TABAR, Justin PAMPHILE, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Jiovanny WILLIAM, Chantal MAIGNAN, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Séverine TERMON, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Patrick BONIFACE, Sarah ANGAMA, Saint-Yves RANGOM, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séance : Claude BELLUNE, Belfort BIROTA, Violaine DIAZ, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Jean-Baptiste ROTSEN

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Norbert MONSTIN à Patricia PALMONT, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Christian RAPHA à Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Kristelle RISAL à Germain DUTON, Maurice BONTE à Saint-Yves RANGOM, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Norbert MONSTIN, Félix ISMAIN, Sylvie PALCY, Pamela PATRON, Alfred MONTHIEUX, Christian RAPHA.

Partis en cours de séance : Kristelle RISAL, Maurice BONTE, Jenny DULYS-PETIT

Le Conseil Communautaire,

Vu les articles L 2121-22, L 5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'installation du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique le 15 juillet 2020,

Considérant que le Conseil Communautaire peut former au cours de chaque séance des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres,

Considérant que pour le bon fonctionnement de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale, il convient de procéder à la création et à détermination et à la composition des commissions thématiques,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

DECIDE**Article 1 :**

De la création et de la composition des commissions thématiques de CAP Nord Martinique comme suit :

N°	DESIGNATION-	OBJET	
Domaine de finances et de la commande publique			
1	Commission Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Entériner les décisions financières avant chaque vote des documents budgétaires • Valider l'opportunité financière de l'engagement de CAP Nord • Valider l'opportunité et les montants des subventions attribuées aux associations, aux communes, aux tiers 	5 T 5 S
2	Commission subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un cadre qui définit les règles et les conditions d'attribution des subventions aux villes et aux associations • Examiner les dossiers de demandes de subvention • Veiller à la mise en œuvre de la politique publique d'accompagnement décidée par le Conseil Communautaire • Etudier et émettre un avis sur les subventions caduques, ainsi que le bilan annuel des subventions 	7 T 5 S
3	Commission coopération régionale décentralisée	<ul style="list-style-type: none"> • Définir le cadre de la politique de coopération régionale décentralisée • Élaborer un programme quinquennal d'actions • Formuler des avis et des propositions portant sur les actions de coopération nécessitant un engagement financier de CAP Nord ou un partenariat • Examiner les demandes de subventions des communes membres, des associations ou autres organismes agissant dans le secteur de la coopération et des échanges Caribéens 	8 M

N°	DESIGNATION-	OBJET	
Domaine du développement économique, social et de l'emploi			
4	Commission développement économique (Entreprises, pépinière d'entreprise, zones d'activités économiques, commerce...)	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une politique d'intervention économique • Proposer des moyens permettant à l'EPCI de répondre aux enjeux de son territoire • Émettre des avis sur les projets de développement économique du territoire 	9 M
5	Commission développement rural et agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Impulser une démarche innovante pour une agriculture performante dans le Nord • Animer et rendre compte de l'action politique agricole et rurale du Nord. • Organiser un partenariat et proposer les moyens à mobiliser avec la CTM, les institutions et la profession pour faire face aux enjeux du territoire. 	8 M
6	Commission littoral, mer, pêche	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la volonté politique d'accompagner la pêche, de relancer l'aquaculture et de valoriser sa façade maritime (13 communes) et ses bassins côtiers pour le développement d'une activité halieutique. • Animer et rendre compte de l'action concernant l'activité, pêche mer et littoral du Nord. • Organiser un partenariat et proposer les moyens à mobiliser avec la CTM, les institutions et la profession pour faire face aux enjeux du territoire. 	9 M

N°	DESIGNATION-	OBJET	
7	<p>Commission emploi, développement social et politique de la ville <i>(fusion des commissions insertion et emploi, et commission Développement social territorial et politique de la ville)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et mettre en œuvre pour le compte de la collectivité : <ul style="list-style-type: none"> ○ une politique de l'emploi et de l'insertion professionnelle pour répondre à un chômage massif et à une forte inemployabilité sur le territoire, ○ une politique sociale pour répondre à une véritable inégalité sociale du territoire. ○ une stratégie et assurer le pilotage des projets de développement social • Accompagner et mettre en œuvre une politique de la ville sur les territoires identifiés. • Organiser un partenariat et proposer les moyens à mobiliser lui permettant de répondre aux enjeux identifiés sur le territoire. • Piloter le dispositif ITI URBAIN (Investissement Territorial Intégré URBAIN). • Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation du FSE (Fonds Social Européen) et des fonds publics pour l'emploi, le développement social et des quartiers prioritaires de la politique de la ville 	9 M
8	<p>Commission culture et patrimoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Émettre un avis sur l'élaboration, la mise en œuvre, l'animation de la compétence culturelle à l'échelle du territoire et rendre compte. 	8 M

N°	DESIGNATION-	OBJET	
Domaine de la stratégie, des projets et de l'attractivité du territoire			
9	Commission énergie, PCET (plan climat énergie territorial)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre le changement climatique • Élaborer la stratégie territoriale de transition énergétique (document de planification territoriale – loi TECV de 2015) • Articuler l'ingénierie des financements autour des objectifs de développement durable (ODD) <ul style="list-style-type: none"> ○ Fléchage et investissements territoriaux ○ Équipements structurants (production/ exploitation/ distribution réseaux) 	8 M
10	Commission communication et évènements	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la politique de communication de l'institution et la programmation des événements, • Rendre compte aux instances (BC et CC) 	8 M
11	Commission prospective, suivi et évaluation des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le projet de territoire et mettre en conformité les documents de planification territoriale, • Transposer/ Formaliser le projet politique en politiques publiques, • Établir la feuille de route pluriannuelle et proposer les tableaux de bord des politiques publiques, • Suivre l'avancement et évaluer les politiques publiques 	5 M

N°	DESIGNATION-	OBJET	
Domaine de l'Eau et de l'Assainissement			
12	Commission eau et assainissement	Définir, mettre en œuvre et suivre les politiques de CAP NORD sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le service public de l'eau potable, ○ Le service public de l'assainissement collectif, ○ Le service public d'assainissement non Collectif (SPANC), 	8 M
Domaine de la logistique et des systèmes d'information			
13	Commission technologies de l'information et de la communication (Informatique intercommunale, innovation technologique...)	Pilotage stratégique de la compétence facultative « Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication » avec pour objectifs de contribuer à l'accès au numérique et développer des pratiques numériques au service de tous les publics. La stratégie, basée sur le projet « e-Nord Martinique », tient compte des nouveaux usages émanant des organismes publics (avec la généralisation de la dématérialisation), des usagers (avec l'essor des services en ligne) et des entreprises (en plaçant l'innovation et le numérique au cœur de leur développement). Suivi du Plan Informatique Intercommunal mené en adéquation avec les besoins des municipalités et de l'innovation.	6 m

N°	DESIGNATION-	OBJET	
Domaine de l'aménagement de l'infrastructure et de l'environnement			
14	Commission environnement (collecte et prévention des déchets et gestion des milieux)	Émet un avis sur les projets et les actions en faveur de la prévention des déchets, de la biodiversité et des milieux aquatiques	8 m
15	Commission aménagement du territoire, habitat, infrastructures	Propose une politique d'aménagement de l'espace, de l'habitat et des infrastructures	6 M

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 50

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 17 AOUT 2020

Le Président



Bruno nester AZEROT

